



L'édito



Le sens de l'accueil

Fidèles à leur tradition d'ouverture, les autorités ont accueilli la semaine dernière les nouveaux habitants venus s'établir au cours des mois écoulés en Ville de Neuchâtel. Cette semaine, le Conseil communal a le plaisir d'aller à la rencontre des nouveaux citoyens, c'est-à-dire des jeunes qui ont eu 18 ans en 2008. Et ce vendredi, ce sera au tour des nouveaux retraités d'être fêtés au moment d'entrer dans une nouvelle phase de leur existence.

Ces différents rites sont bien sûr sympathiques, mais ils apparaissent bien dérisoires à l'heure du vieillissement de la population, de la baisse de la natalité et de l'accélération des flux migratoires, autant de phénomènes susceptibles de dresser les diverses catégories de la population les unes contre les autres. Relayées par celles de l'État, les lois du marché engendrent en effet un beau gâchis, rejetant les travailleurs âgés sans pour autant leur garantir le droit à la retraite, déniaient aux jeunes le droit à une formation ou un emploi et dressant des murailles autour du pays pour repousser les déshérités de ce monde venus y chercher refuge.

Il faudra peut-être songer à une cérémonie d'accueil commune aux uns et aux autres, histoire de réaffirmer l'appartenance de chacune et de chacun à une seule et même communauté et de mettre en évidence le fait que seule la solidarité entre les générations et les populations est à même d'offrir au plus grand nombre la sécurité à laquelle tout le monde aspire.

*Daniel Perdrizat
Directeur de la jeunesse et de l'intégration*



Le Conseil communal a dû défendre un budget fortement critiqué par les membres du Conseil général.

Budget sous toit

Le Conseil général a voté lundi le budget de la Ville pour 2009 par 24 voix contre 14. Ce budget présente un déficit de 7,4 millions de francs pour 253,5 millions de charges. Les groupes UDC, socialiste et popvertssol ont décidé d'accorder la pleine compensation du renchérissement aux fonctionnaires communaux contre l'avis du Conseil communal qui ne proposait qu'une indexation partielle. Au final, la droite libérale, radicale et UDC a refusé le budget voté par la gauche.

Les conseillers généraux ont été accueillis lundi soir à leur entrée à l'Hôtel de Ville par une centaine d'employés en colère. Ces fonction-

naires communaux protestaient contre la proposition du Conseil communal de ne leur accorder que 1,37% de compensation du renchérissement au lieu des 2,87% effectifs. Cette indexation partielle des salaires aurait permis d'économiser dès 2009 1,1 million par an.

Joué d'avance

Les jeux étaient faits avant même que le directeur des finances défende cette mesure au nom du Conseil communal. A gauche, on estimait que ce n'était pas à la population et aux employés communaux de payer les pots cassés de la crise. Pour l'UDC, l'exécutif a sous-estimé les conséquen-

ces d'une indexation partielle sur la motivation du personnel. Seul le groupe libéral-radical a soutenu du bout des lèvres une mesure «peu satisfaisante» qui se doit de rester exceptionnelle avant d'annoncer... qu'il refuserait le budget.

Des lendemains difficiles

Alain Ribaux n'a pu qu'enregistrer le désaveu du Conseil général. Il l'a toutefois mis en garde: la fortune de la Ville sera pratiquement épuisée fin 2009 et le budget 2010 sera très difficile à boucler. Et il est déjà trop tard pour que l'on prenne un virage sans casse l'année prochaine. A bon entendeur... (Lire aussi en pages 3, 8 et 9.)



3 Les employés de la Ville ont manifesté contre l'indexation partielle de leur salaire au renchérissement.



5 Les quatrièmes Artisanales de Noël se tiendront dès samedi sur la place du Port.



8 Le législatif a voté le budget 2009 et rejeté l'indexation partielle des salaires des employés au coût de la vie.



Stoppa Filis SA
PLÂTRERIE-PEINTURE
Neuchâtel Hauterive Peseux 032 730 30 90



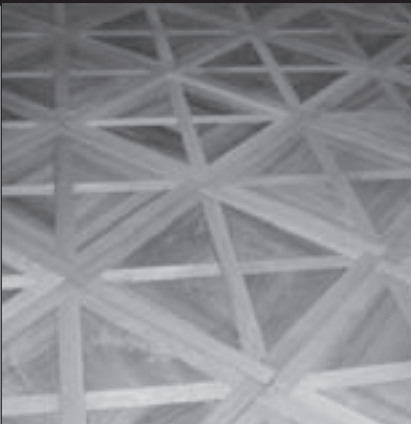
PLASLICA S.A.
Orée 30 - **2000 Neuchâtel**
Tél. 032 724 06 96

**REVÊTEMENTS
DE SOLS**
Tapis - Parquets - P.V.C.

EXPOSITION:
Rue des Pâquiers 22
2072 Saint-Blaise
Tél. 032 753 74 64
Fax 032 753 57 25

028-424949

Falk Frères SA
«Parquets - Tapis - PVC»



Réparation - Ponçage
Sablons 35 - **2000 Neuchâtel**
Tél. 032 725 77 60
Natel 079 637 33 19
www.falkfreres.com

Dans ce numéro

La culture fait des vagues

Les subventions apportées à la culture, en particulier à l'Ensemble symphonique neuchâtelois (ESN), à Festi'neuch et au Festival du film fantastique (NIFFF), ont donné lieu à des débats agités entre la gauche et la droite lundi, lors du Conseil général.

Page 9

Exposition

Le Musée d'art et d'histoire accueille, jusqu'au 5 avril, une exposition intitulée *Le musée en devenir*. Les visiteurs pourront y découvrir les nombreux objets acquis par le Musée pendant l'année 2007.

Page 4

Action « sous = riz »

L'association Mail-Mali organise une vente de pâtisseries samedi à la place du marché, dans le cadre de l'action « sous = riz ». Le stand sera tenu par des élèves de l'ESRN au profit des élèves de Bandiagara, pour l'achat de matériel scolaire. Info: 032 725 38 73.

Travaux de Serrières



Avec la construction d'un nouveau tunnel autoroutier, le paysage du sud de Serrières est en passe de se modifier radicalement. Retour sur l'avancement des travaux de l'A5, avec Adrien Pizzera, chef du projet du tunnel de Serrières.

Page 16

Les employés de la Ville manifestent leur colère face aux mesures salariales préconisées par l'exécutif



Une centaine d'employés communaux ont manifesté lundi soir devant l'Hôtel de Ville en faveur de la pleine compensation du renchérissement.

Non à une politique d'austérité !

A l'appel du Syndicat des services publics (SSP), une centaine de fonctionnaires de la Ville de Neuchâtel ont manifesté lundi en fin d'après-midi devant l'Hôtel de Ville dans lequel le Conseil général s'apprêtait à débattre du budget. Ces employés entendaient ainsi protester contre la proposition du Conseil communal de ne leur accorder qu'une partie de la compensation du renchérissement afin de réduire le déficit budgétaire. Tel qu'il était soumis au Conseil général, le budget 2009 présentait déjà un excédent de charges de 6,3 millions.

Les manifestants entendaient montrer de manière digne mais ferme leur mécontentement vis-à-vis de la proposition du Conseil communal de n'accorder que 1,37% de compensation du renchérissement au lieu des 2,87% effectifs. Cette indexation partielle des salaires représente une économie de 1,127 million de francs faite sur le dos des employés communaux, selon le SSP. Cette retenue à vie de 1,5% de la masse salariale proposée au Conseil général par le Conseil communal intervient au moment où l'UBS annonce qu'elle ne paiera pas d'impôt en 2009 alors qu'elle a encore versé cette année 4,4 millions à la caisse communale, explique le SSP.

On a déjà donné

Le Syndicat des services publics rappelle par ailleurs que le Conseil communal a décidé d'augmenter la cotisation pour l'allocation pour perte de gain et que le personnel paie depuis 2007 une cotisation extraordinaire de 0,8% pour assainir la Caisse de pensions en sous couverture. Le SSP rappelle également que le Conseil communal a décidé l'an passé de prendre le mois d'août – plutôt qu'octobre ou novembre – comme mois de référence pour calculer le renchérissement.

Personnel défavorable

Le SSP rappelle que toutes les associations du personnel de la Ville se sont opposées à cette compensation partielle du renchérissement sans aucune compensation de quelque sorte que ce soit. L'exécutif a persévéré sans tenir compte de ces prises de positions, ont affirmé les meneurs de la manifestation. Le Conseil communal n'aurait pas davantage donné suite – selon eux – à la proposition du SSP de convoquer une nouvelle séance paritaire afin de discuter de propositions alternatives et socialement acceptables. Alain Ribaux affirme au contraire avoir offert aux cinq associations du personnel de les rencontrer, son courrier étant cependant resté sans réaction.

Menaces sur l'emploi

Les mesures structurelles annoncées par le Conseil communal pour les années 2010 à 2013 – allègements de structures et abandons de prestations – inquiètent d'ores et déjà les manifestants qui se demandent quelles en seront les conséquences pour leurs emplois. Et d'inviter dans un premier temps le Conseil général à amender le budget et à accorder à la fonction publique communale la pleine compensation du renchérissement.

4,5% de hausse en moyenne

Cette manifestation « pour le maintien de l'indexation complète du coût de la vie » a pris fin en chanson. Les fonctionnaires ont accueilli les conseillers généraux qui se rendaient à l'Hôtel de Ville sur l'air du petit papa Noël cher à Tino Rossi. « Petit papa Ribaux, quand tu descendras de là-haut avec toutes tes décisions, n'oublie pas notre indexation ! ». En fin de soirée, les groupes socialiste, popvertsol et UDC ont décidé d'accorder en 2009 aux employés de la Ville la pleine compensation du renchérissement. La hausse moyenne des salaires de la fonction publique communale sera ainsi, indexation et échelons inclus, de 4,5%.



Le Musée d'art et d'histoire accueille, jusqu'au 5 avril, une exposition intitulée « Le musée en devenir »

Le musée en devenir

L'exposition « Le musée en devenir », présente aux visiteurs une sélection des nombreux objets acquis par les quatre départements du Musée d'art et d'histoire pendant l'année 2007. Les collections s'enrichissent en effet tous les ans par des dons, des legs, des achats ou des dépôts.

Le choix des œuvres, appartenant tantôt aux arts plastiques, aux arts appliqués, à l'histoire et à la numismatique, met en évidence la variété, l'intérêt historique ou la qualité esthétique des acquisitions ayant intégré les dépôts du Musée.

L'exposition tente de refléter le cheminement des objets ou des œuvres quittant leur contexte usuel pour être intégrés dans une présentation muséographique.

Elle se veut aussi un hommage aux nombreux donateurs qui contribuent à l'accroissement de nos collections.

Plusieurs dons

Le département des arts plastiques s'est enrichi de près de 90 acquisitions grâce à de nombreux dons. Si la majorité d'entre eux proviennent de la Donation Jeunet que le donateur continue de compléter d'année en année, signalons aussi des sculptures d'André Ramseyer léguées par le sculpteur et des œuvres



Le choix des œuvres met en évidence la variété et l'intérêt historique des acquisitions ayant intégré les dépôts du Musée.

de Claudévard offertes par sa veuve, l'artiste Jeanne-Odet, ainsi qu'un lot d'aquarelles de Paul Bouvier acquis moitié par don moitié par achat. Enfin parmi les achats, notons la réalisation high-tech *Tombeau V* de Martin Widmer, méditation sur l'art et la mémoire qui a obtenu le Prix Bachelin 2008.

Neuchâtel

Le département des arts appliqués présente divers éléments en lien avec

Neuchâtel, notamment une boîte à monnaies en argent décorée d'une vue de la Collégiale, ainsi qu'un ensemble d'assiettes en faïence au nom de la Noble Compagnie des Mousquetaires. L'un des principaux enrichissements est constitué par le legs d'un ensemble de porcelaines et autres objets chinois et japonais de la vie quotidienne, soit plus d'une centaine de pièces qui offrent un heureux complément à la collection existante.

Fabrique Suchard

Les 654 nouvelles acquisitions du département historique résultent presque exclusivement de dons. Parmi ceux-ci, relevons plusieurs objets se rapportant à la fabrique chocolatière Suchard : cartes postales publicitaires, couteaux de poche décorés du logo de la marque, photographies des descendants de Philippe Suchard. Chacune de ces pièces raconte une partie de l'histoire de l'entreprise de Serrières. En prévision de la grande exposition « Le monde selon Suchard » qui s'ouvrira en 2009, ces dons viennent compléter le très riche fonds Suchard-Tobler.

Médailles

Au Cabinet de numismatique, l'année 2007 a été marquée par une effervescence d'activités et de recherches autour de la médaille d'art. Aussi une des acquisitions numismatiques 2007 présentées au sein du *Musée en devenir* est-elle une importante donation comprenant les médailles de création libre réalisées par l'artiste-médailleur neuchâtelois Fritz Jeanneret. Les œuvres exposées permettent d'apprécier tout le talent de « poète du métal » de cet important artiste régional.

L'équipe du Musée d'art et d'histoire



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Jusqu'au 31 janvier 2009, exposition « Vos souvenirs sont notre mémoire ». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états », « A la recherche du temps ». Jusqu'au 8 février 2009, exposition « Jeanne Lombard (1865-1945) et les artistes neuchâteloises 1908-2008 ». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.



Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me-di de 13 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition « Retour d'Angola ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 1^{er} mars 2009, exposition « La marque jeune ».

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre d'Art Neuchâtel (CAN) (rue des Moulins 37), ouvert me-di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), exposition permanente Friedrich Dürrenmatt, écrivain et peintre. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (L.-Robert 1a), jusqu'au 28 décembre, exposition Daniel Aeberli, peinture et

André Bregnard, sculpture. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Caractère (av. de Bellevaux 24), jusqu'au 24 janvier 2009, exposition collective de bijoux. Ouvert me au ve de 13h30 à 18h30, sa de 13h30 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 17 janvier, exposition Rolf Iseli et Yves Dana, œuvres et sculptures récentes. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Péristyle de l'Hôtel de Ville, jusqu'au 7 décembre, exposition de trois peintres indigènes. Ouvert de 10 heures à 18h30.

Concerts

Théâtre du Passage, mercredi 10 décembre de 12h30 à 13h15, midi-musique : « Hansel, Gretel

et les autres » : Diana Gougline, soprano, Nadia Catania, mezzo-soprano, Marc Golta, piano. Réservation : tél. 032 717 79 07 ou 032 717 82 24.

Conférences

Lyceum Club Neuchâtel (rue des Beaux-Arts 11), jeudi 4 décembre à 20 heures, conférence publique d'Ariane Brunko-Méautis sur son livre : « La maison de souvenirs ». Entrée libre.

Faculté des lettres (espace L.-Agassiz 1), Université du 3^e âge : jeudi 4 décembre de 14h15 à 16 heures : « Cycle NCCR – les odeurs des plantes : un subtil signal de détresse », par Ivan Hiltbold, doctorant. Mardi 9 décembre de 14h15 à 16 heures : « Médecine occidentale : les étapes phares », par Antoine de Torrente, médecin.



L'actualité culturelle

Opéra médiéval

L'ensemble *Flores harmonici* présentera en première, le vendredi 5 décembre à la Cathédrale St-Nicolas de Fribourg et le samedi 6 décembre à la Basilique Notre-Dame, l'opéra médiéval de Saint Nicolas: «L'enfant de Gétron». La troupe comprend dix solistes de *Flores harmonici*, sept instrumentistes du Centre de Musique ancienne de Genève et des choristes d'*In illo tempore*, sous la direction d'Alexandre Traube.

Les artistes incarnent la cour du bon roi Gétron et celle du roi païen Marmorinus, qui enlève l'enfant de Gétron. Saint Nicolas viendra sauver l'enfant, sensible aux chants et à la prière de sa mère Euphrosine. Le spectacle intègre, dans l'esprit du Moyen-âge, public et enfants.

Eglise Notre-Dame (Eglise rouge), samedi 6 décembre à 20 heures. Billets à l'entrée.

Chansons du monde

Le chœur mixte de Chaumont et «Les Contes à 4» présenteront dimanche 7 décembre à la chapelle de Chau-



mont, un spectacle pour petits et grands intitulé: «Chansons du monde et monde imaginaire.»

Sous la houlette de Gérard Lebet, le spectacle emmènera le public entre musique, contes et chants. La fête se terminera par un apéritif offert par le chœur mixte.

Chapelle de Chaumont, dimanche 7 décembre à 16 heures. Entrée libre, collecte.

En avant la musique !

A l'approche de Noël, l'Ensemble Symphonique de Neuchâtel s'adresse au jeune public et partage la scène du Temple du Bas les 3, 4, 5 et 8 décembre, en les accompagnant dans un choix de chansons pour petits et grands.

Pour la 8^e année, les chorales d'écoliers qui l'ont souhaité se sont lancées dans cette aventure, encadrées par leur enseignant et le coordinateur-délégué à l'éducation musicale.

Placés sous la direction de Jan Schultsz ou Nicolas Farine, les enfants seront sur scène pour une heure de concert, interprétant des chants populaires orchestrés par Steve Muriset et agrémentés par le fil rouge du comédien Yvan Richardet.

Temple du Bas, mercredi 3, jeudi 4, vendredi 5 et lundi 8 décembre à 19h30. Location: tél. 032 717 79 07.

The John Williams Adventure

L'Orchestre Académique Romand donnera un concert samedi 6 décembre au Temple du Bas.

Le programme sera consacré à des musiques de films du compositeur John Williams, avec entre autres *Les Dents de la Mer, Jurassic Park, Il faut sauver le soldat Ryan, Stars Wars, JFK, Harry Potter, Olympic Fanfare et Theme*. Chaque pièce sera commentée avec humour par le directeur Stéphane Decor. L'orchestre genevois est formé de jeunes musiciens professionnels de talent. Une jubilation sonore et visuelle du début à la fin!

Temple du Bas, samedi 6 décembre à 20 heures. Billets à l'entrée.

Le marché de Noël de la place du Port ouvrira ses portes samedi

Créations de Noël

La place du Port accueille dès samedi et jusqu'au 14 décembre les Artisanales de Noël, qui se dérouleront sous une tente chauffée de 5000 m². Les visiteurs pourront y admirer divers objets d'art, découvrir des créations culinaires et assister à plusieurs animations.

Pour leur quatrième édition, les Artisanales de Noël présentent les créations artistiques de nombreux artisans et proposent plusieurs dégustations, à apprécier sans modération. Le visiteur pourra déambuler à son gré dans la grande tente chauffée sous la seule lumière des stands, le plafond de la grande salle étant complètement éteint.

Saveurs

Côté alimentation, les amateurs seront invités à goûter divers produits de bouche, mis en vente par plus de 30 artisans. Fromage, vin et thé chaud, crêpes, produits de la ferme et pain au four à bois, seront notamment préparés dans une petite tente gourmande de 20 m², située à l'extérieur, en direction de l'Hôtel Beaulac.

Animations

Les Artisanales de Noël seront ponctuées par plusieurs démonstrations et par des animations musicales.



L'objet d'art est présenté aux visiteurs en présence de l'artisan (ci-dessus un stand de l'année passée). • Photo: archives

Au programme, des morceaux d'orgue de Barbarie et la prestation de la chanteuse Dehlila, dont la voix bercera les promeneurs. Puis, samedi et dimanche, les Amis de la forge feront revivre le métier de forgeron du XVIII^e siècle, sur l'esplanade de l'école de la Promenade. S'en suivra, le week-end des 13 et 14 décembre, le spectacle des trois elfes aquatiques du trio NØRM, qui entameront diverses chansons a capella, pour le plus grand plaisir des oreilles. Enfin, du 12 au 14 décembre, le Chevalier de Fer, forgeron-ferronnier

médiéval, reproduira, au moyen d'un soufflet et d'une main habile, des articles et ustensiles du Moyen-âge, accompagné de sa fille qui elle, fabriquera des bijoux en étain et en cuir. (lap)

Ouverture:

Sam. 6: 15h à 22h/ dim. 7: 10h à 20h/ lun. 8: 14h à 20h30/ mar. 9: **FERMÉ**/ me 10 à ven 12: 14h à 22h/ sam 13: 10h à 22h/ dim 14: 10h à 19h.

Entrée: 5 francs jusqu'à 19h (tous les jours), enfants accompagnés jusqu'à 16 ans gratuit. Dès 19h, gratuit.

Chronique culturelle



Du plan incliné

Le plan incliné est très prisé des metteurs en scène et scénographes actuels. Après Robert Bouvier, qui en a fait un usage astucieux dans «Les Estivants» de Gorki, Jean Liermier y a recouru avec autant d'intelligence pour donner vie au «Jeu de l'amour et du hasard» de Marivaux. Cette pièce écrite 60 ans avant la Révolution française préfigure déjà la société égalitaire et l'abolition des classes. Un ou une noble peut-il épouser une servante ou un valet? Oui, répond Marivaux si l'amour est assez fort car «le mérite vaut plus que la naissance»... Le nouveau directeur du Théâtre de Carouge illustre ces mouvements dans l'échelle sociale par des entrées en scène – et surtout des sorties – à travers des portes situées sur le sol de l'espace de jeu en plan incliné. Bien vu et bien fait. Le Dahu est un animal dont les pattes côté amont sont plus courtes que celles côté aval afin de lui permettre de progresser sans mal sur les versants pentus de nos monts jurassiens. A force d'évoluer sur ces fameux plans inclinés, les comédiens romands finiront par lui ressembler.

Patrice Neuenschwander



**OFFRE SPÉCIALE
REEMPLACEMENT PARE-BRISE =
VIGNETTE 2009 OFFERTE**
valable jusqu'au 31.01.2009

CARROSSERIE D'AUVERNIER
Route des Gravieres 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvernier
E-mail: info@carrosserie-auvernier.ch www.carrosserie-auvernier.ch

**CARROSSERIE
FCR**
Fédération des
Carrossiers Romands



GRACE A VOTRE DON, DES ENFANTS
RETROUVENT UN CHEZ-SOI !

Sans les villages d'enfants SOS, des milliers d'enfants
seraient contraints de vivre dans la rue.

Veuillez me faire parvenir des informations sur les possibilités de dons et de parrainages.

Nom

Prénom

Rue

NPA/Localité

FA051A

SOS  VILLAGES D'ENFANTS

Envoyer à :

Amis suisses des Villages d'Enfants SOS, case postale, 3097 Liebfeld
Tél. 031 979 60 60, PC 30-31935-2
info@sos-kinderdorf.ch, www.sosvillagesdenfants.ch



 Le clin d'œil du délégué communal à l'énergie

Les Neuchâtelois recyclent davantage leurs déchets

Christian Trachsel



En Ville de Neuchâtel, la quantité d'ordures ménagères produite diminue régulièrement au fil des ans. Au cours de ces cinq dernières années, le volume de déchets incinérés a été réduit de 17%. Le phénomène est réjouissant!

Dans la réalité, la quantité totale de déchets que nous produisons continue à croître. Par contre, il est vrai que nous recyclons de plus en plus. A Neuchâtel, on constate en 2007 un taux de recyclage de 41%, ce qui explique ce phénomène. Une part importante de verre, de papier et de compost fait l'objet d'un tri et d'une récolte séparée. Nos usines d'incinération se voient donc délestées d'une quantité appréciable de déchets difficilement combustibles. Ce sont en effet plus de 1'000 tonnes de chacun de ces matériaux qui sont déposées par

la population de la capitale à la déchetterie de Plaines-Roches.

Mais la quantité d'ordures récoltées chaque année par la Voirie reste importante. En 2007, elle se monte à 355 kilos par année et par habitant!

Cependant, il est une autre catégorie de déchets qui ne rentre pas dans ces statistiques. Il s'agit du CO₂. Ce produit gazeux, incolore et inodore est discrètement envoyé dans l'atmosphère par la cheminée de notre habitation ou par le pot d'échappement de notre véhicule. Et si l'on sait que le CO₂ émis aujourd'hui mettra près de 100 ans pour disparaître de l'atmosphère...

Néanmoins nul besoin de sacs poubelles et de camion benne pour éliminer ce déchet invisible. Et heureusement car les quantités produites sont considérables: ce ne sont pas moins de 6'000 kilos de



Malgré les grandes quantités de verre, de papier et de compost triés par la population neuchâteloise, la quantité d'ordures récoltées chaque année par la Voirie reste importante. En 2007, elle se monte à 355 kilos par année et par habitant!

CO₂ que chaque habitant du pays produit en une année! Et dans ce domaine-là, aucune évolution favorable n'est observée en Suisse. Il faudrait pourtant réduire nos émissions de ce gaz à effet de serre de 10% d'ici 2010 par rapport à la situation de 1990 pour être compatible avec le protocole de Kyoto. Et pour cela, les solutions existent: il s'agit de réduire notre consommation

d'énergie fossile en isolant nos bâtiments et en modérant notre mobilité individuelle.

C.T.



www.neuchatel-energie.ch

La Ville jeune

Bibliothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1), mercredi 10 décembre à 15 et 16 heures, contes pour enfants de 3 à 5 ans.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), visites guidées gratuites de l'exposition «La marque jeune» + une activité pratique:

Pour les 12 à 15 ans: mercredi 3 décembre de 15h30 à 16h50

Pour les 16 à 18 ans: mercredi 17 décembre de 15h30 à 16h50

Pour les 19 à 99 ans: mercredi 17 décembre de 13h45 à 15h10

Visites guidées gratuites de l'exposition «Retour d'Angola» + une activité pratique:

Pour les 4 à 7 ans: mercredi 10 décembre de 15h30 à 16h30

Pour les 8 à 11 ans: mercredis 3 et 10 décembre de 13h45 à 15h.

Pour les 19 à 99 ans: mercredi 10 décembre de 10h15 à 11h30

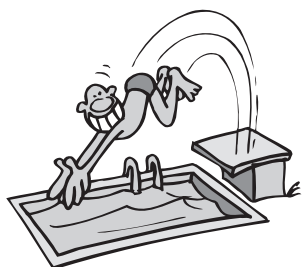
Renseignements et inscriptions: Atelier des musées, tél. 032 717 79 18, www.atelier-des-musees.ch

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

La piscine intérieure sera fermée au public samedi 6 décembre dès 18h30



en raison de la Coupe de Romandie de water-polo.

Pour davantage d'informations, visitez le site: www.rfn.ch

Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos: www.aviron.ch, contact: info@aviron.ch

Basketball

Samedi 6 décembre, halle de sport de la Riveraine, 14h15, Union Neuchâtel basket-Vevey Riviera basket, LNB masc.

A 17h30, Université BC Neuchâtel-Canti Riva basket Ceresio, LNA fém.

Dimanche 7 décembre, halle A de la Maladière, 15h, Espoirs Université BC Neuchâtel-BBC Agaune, LNB fém.



Patinoires du Littoral (du 4 au 10 décembre)

Piste principale

je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.

ve: 9h-11h45/13h45-15h45/20h-22h public, 13h45-15h45 hockey libre.

sa: 13h45-16h public et hockey libre.

di: 13h45-16h30 public.

lu/ma: 13h45-15h30 public et hockey libre.

me: 13h45-16h45 public, 14h15-16h15 hockey libre.

Halle couverte

je: 9h-11h45/13h45-15h45 public.

ve: 9h-11h45/13h45-16h15 public.

sa: 13h45-16h30 public.

di: 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.

lu/ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.



Le budget 2009 a passé la rampe grâce aux 27 voix de la gauche

Une mesure qui fâche

Le Conseil général a accepté le budget 2009 par 27 voix contre 14, alors qu'il présentait un déficit de 7,4 millions de francs pour 253,5 millions de charges. Les groupes socialistes, PopVertsSol et UDC ont rejeté la proposition du Conseil communal de n'accorder aux employés de la Ville que 1,37% de compensation du renchérissement au lieu de 2,87%. Cette indexation partielle aurait permis une économie de 1,127 million de francs. Retour sur un débat animé.

C'est dans un climat électrique que les Conseillers généraux ont analysé le budget 2009, lundi à l'Hôtel de Ville. La proposition du Conseil communal d'imposer une retenue de 1,5% sur les salaires des employés de la commune n'a de loin pas fait l'unanimité (28 voix contre, 8 pour et 2 abstentions). La volonté d'indexation partielle des salaires au renchérissement (1,37% au lieu des 2,87% effectifs) a laissé le groupe PLR dubitatif, a fait grincer des dents les élus de gauche, et a «agacé» le groupe UDC. Le directeur des finances a pour sa part défendu la mesure, arguant que la proposition n'altérerait pas le système des échelons auto-

Solidarité

Défendre la solidarité et soutenir le pouvoir d'achat, pour ne pas faire trinquer la population et les salariés, telle est la volonté du groupe socialiste, a indiqué Olivier Arni, ajoutant que «dans une situation de récession, il faut savoir se serrer les coudes». C'est dans cet esprit que les élus du groupe socialiste ont décidé de soutenir la pleine indexation des salaires des employés communaux, dont ils souhaitaient relever l'importance. Un avis partagé par le groupe PopVertsSol, qui taxe l'indexation partielle de mesure parfaitement inadéquate et contre-productive, tant sur le plan social que financier. «L'absentéisme, l'insatisfaction et le manque de motivation coûteront plus cher que le 1,1 million d'économie prévu. C'est un manque de respect vis-à-vis des employés qui ont déjà fourni des efforts», s'est indigné Nicolas de Pury.

«Délire fiscal»

Le porte-parole de PopVertsSol a également poussé un «coup de gueule» face à ce qu'il qualifie de «délire fiscal de la part du canton vis-à-vis de certaines entreprises». Il a déploré le fait que la promotion économique accorde des avantages fiscaux qui sont énormes à certaines

entreprises sises dans le canton qui dès lors ne paient pas ou peu d'impôts sur leurs bénéfiques. «Si une seule de ces entreprises, dont nous ne citerons pas le nom, payait des impôts sur ses bénéfiques, cela assurerait des chiffres noirs au budget.» Le groupe UDC s'est quant à lui dit «déçu» face au manque de mesures structurelles figurant au budget. Le porte-parole du groupe Pierre-Alain Storrer a également jugé sévèrement la mesure d'indexation partielle. «C'est une grave erreur de conduite».

Favorables

Seul le groupe PLR s'est montré un brin plus favorable à cette mesure, qu'il a acceptée de manière mitigée, pour ensuite refuser le budget. «Nous déplorons le rendement négatif du patrimoine de la Ville, mais saluons le passage de l'Office de perception à l'Etat», a indiqué Jean-Charles Authier, parlant des autres éléments du budget.

Une réponse difficile

Le directeur des finances, au nom du Conseil communal, a annoncé que l'on ne pouvait se passer de l'économie de 1,1 million qu'aurait permis une indexation partielle, sans en subir les conséquences. «La mise sous tutelle de l'Etat n'est pas une perspec-

tive souhaitée», a rappelé Alain Ribaux, exprimant sa crainte de la disparition de la fortune nette, fin 2009. «Le déficit 2008 sera pire que prévu et avoisinera les 6 millions», prévient le directeur des finances. «Vous avez aimé le budget 2009, vous adorerez celui de 2010», a-t-il lancé, avec une pointe d'humour noir. Il a ensuite rappelé que des efforts structurels de 16 millions ont déjà été réalisés depuis 2003 et que 1,5 million d'économies durables sont prévues pour 2009. «Le programme de législature 2010-2013 sera l'occasion de réflexions incontournables», a-t-il ajouté.

Gourmandise

S'agissant de l'indexation partielle des salaires, le directeur des finances a assuré que l'exécutif n'avait eu «aucun plaisir» à faire cette proposition. Il a aussi rappelé que les salaires auraient tout de même augmenté de 3% environ en moyenne une fois enlevé la retenue. La pleine indexation amènera certains employés à voir leur salaire progresser de 5,27%. «N'est-ce pas un peu gourmand par les temps qui courent?», s'est interrogé Alain Ribaux. Il a fini par rappeler que le Conseil communal était derrière son personnel et qu'il le soutenait, «même s'il ose proposer des mesures impopulaires». (lap)

Les quatre présidents des groupes du législatif (B. Péquignot, S. Bill, O. Arni et N. de Pury) n'étaient pas tous favorables au budget 2009.



Le soutien à la culture donne lieu à des

De la coméd

Le soutien à la culture – et plus précisément à l'Ensemble symphonique neuchâtelois (ESN), à Festi'neuch et au Festival du film fantastique – a donné lieu à un échange de propos musclés entre gauche et droite lundi lors de l'examen du budget par le Conseil général.

Le groupe socialiste, par Matthieu Béguelin, a proposé d'inscrire au budget 2009 deux nouvelles subventions régulières – de 20'000 francs chacune – en faveur de Festi'neuch et du NIFFF.

Unité de matière

La droite et en particulier le groupe libéral-radical par Blaise Péquignot s'y est opposée avec véhémence.



Pierre-Alain Storrer (UDC).



Nicolas de Pury (PopVertsSol).



Jean-Charles Authier (Libéral-Radical).



Olivier Arni (Socialiste).

Échanges musclés au Conseil général

Comédie au psychodrame

Accaparé par les juristes, le débat a moins porté sur le fond que sur la forme. Le groupe socialiste proposait de compléter l'arrêté octroyant une subvention de 150'000 francs par an au maximum à l'Ensemble symphonique neuchâtelois par deux articles portant octroi à Festi'neuch et au NIFFF d'une subvention annuelle de 20'000 francs chacun. Impossible, a rétorqué Blaise Péquignot car il n'y a pas unité de matière. L'avocat a été aussitôt contré par l'un de ses pairs, Christian Van Gesel (PopVertsSol) d'un tout autre avis.

Mauvaise farce

Après une suspension de séance décrétée par la présidente Maria-Angela Guyot, le groupe socialiste a retiré sa

proposition tout en proposant d'amender l'arrêté sur le budget en aggravant les charges d'un montant de 40'000 francs. «C'est une farce que je ne saurais accepter», a répondu Blaise Péquignot fort irrité du peu de cas que faisait la majorité de gauche du règlement du Conseil général et menaçant de quitter la salle... Cessons cette mauvaise comédie, a surenchéri Pierre-Alain Storrer (UDC).

Rendez-vous en janvier

Pour éviter de «passer de la comédie au psychodrame», le socialiste Matthieu Béguelin a retiré sa proposition, déposant dans la foulée deux projets d'arrêts portant octroi d'une subvention régulière de 20'000 francs au NIFFF et à Festi'neuch dès 2009. Ces projets seront

vraisemblablement débattus en janvier déjà et le Conseil général sera bien obligé d'aborder alors la question sur le fond plutôt que sur la forme.

Non libéral-radical

Le Conseil communal s'est opposé à ces propositions comme il s'est opposé à l'amendement du groupe libéral-radical qui proposait de ramener la subvention à l'ESN à 120'000 francs. Une fusion est en principe synonyme d'économies, a soutenu Blaise Péquignot qui trouvait judicieux que le nouvel orchestre classique ne touche pas davantage que ce que recevaient auparavant l'Orchestre symphonique (65'000 francs) et l'Orchestre de chambre (55'000 francs).

Subvention augmentée

La directrice de la culture Françoise Jeanneret lui a répondu que cette fusion avait été voulue par les autorités qui avaient promis aux deux orchestres un soutien accru en cas d'aboutissement des discussions. Une augmentation de la subvention est indispensable pour professionnaliser l'administration de l'orchestre et améliorer le salaire des musiciens. L'Etat lui aussi a accepté d'augmenter sensiblement son soutien à l'ESN. Le Conseil général a entendu cette argumentation, acceptant par 23 voix contre 12 d'augmenter de 30'000 francs à 150'000 francs au maximum la subvention communale en faveur de l'ESN.

 Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole



Le parti socialiste a voté pour l'octroi total de l'indexation au personnel communal.

Groupe PLR

Jean-Charles Authier: «Le budget 2009 de la Ville suscite de nombreuses inquiétudes, tous les groupes s'accordent sur ce point. Toutefois, tous les groupes ne parviennent pas aux mêmes conclusions quant aux actions à entreprendre pour remédier au tour alarmant que va prendre notre fortune ces prochaines années.

Là où quelques âmes simples, et j'avoue que nous en faisons partie, encouragent le Conseil communal sur la voie des réformes et des économies, la majorité du Conseil général a préféré amender le budget pour en alourdir les charges de quelque 1,1 million de francs pour accorder le plein renchérissement aux fonctionnaires de la Ville.

Que la grande majorité des contribuables de cette ville ne profite pas en 2009 d'une fraction des 4,5% d'augmentation qui sera accordée en 2009 aux fonctionnaires communaux n'a pas ébranlé la conviction de la majorité «d'être aux côtés des citoyens».

Comprenne qui pourra, pas le groupe PLR, en tous cas qui a rejeté ledit amendement et le budget.»

Groupe socialiste

Olivier Arni: «Conséquences de la crise financière majeure que nous

traversons, récession et chômage planent sur le futur. En tant que socialistes, nous sommes convaincus que l'Etat et les collectivités publiques ont un rôle important à jouer. La crise actuelle plaide pour un Etat fort, garant du bien commun, arbitre et régulateur des marchés financiers. Un Etat social, solidaire et responsable. Le parti socialiste est aux côtés de la majorité de la population, en particulier les plus vulnérables, pour résister à l'injustice de la baisse programmée du niveau de vie. Nous nous engageons pour des collectivités fortes, capables de soutenir la population et de résister à la crise. Pour un soutien fort à l'emploi et au pouvoir d'achat de toute la population ! La reconnaissance des salariés en général et du personnel de la Ville en l'occurrence, passe aussi par un soutien au pouvoir d'achat. Plus que jamais, la solution réside dans la solidarité contre les égoïsmes ! En tant que socialistes, nous faisons clairement le choix d'être aux côtés de la population qui subit de plein fouet la crise. Nous nous engageons à soutenir son niveau de vie ! Conscients des enjeux, c'est dans cet état d'esprit que nous avons accepté le budget 2009 de la Ville.»

Groupe UDC

Steven Bill: «Le groupe UDC est mécontent du travail du Conseil

communal en matière financière. Ainsi, le budget qui nous est soumis est, osons le dire, totalement scandaleux. En effet, depuis que l'UDC siège au Conseil général, il a eu l'occasion, à de maintes reprises, de demander à l'exécutif des mesures urgentes et efficaces afin de réduire le train de vie de la commune. En effet, ces dernières années, sans des recettes extraordinaires, le budget aurait été déficitaire ou tout juste bénéficiaire, ce qui, en période de haute conjoncture est inacceptable.

Le budget 2009 est donc un dur retour à la réalité. Ainsi, la gauche majoritaire peut constater que contrairement à ce qu'elle voulait bien faire croire, l'UDC ne joue pas la politique du pire ou des caisses vides, mais est d'un froid réalisme, sachant que la réalité des chiffres ne ment pas.

La situation actuelle est donc due uniquement à l'immobilisme du Conseil communal qui n'a pas voulu voir la réalité en face. Peut-être que les élections étaient trop proches...

Ainsi, en raison du manque de réaction des autorités, nous refusons de soutenir la demi-indexation des salaires du personnel communal. En effet, il est injuste que le personnel de l'Administration voit

son pouvoir d'achat diminuer en raison de l'imprévoyance de leur direction. De plus, nous resterons vigilants afin de contrer toute velléité de hausse du coefficient fiscal.»

Groupe PopVertsSol

Nicolas de Pury: «Le groupe PopVertsSol a refusé avec vigueur la première volonté du Conseil communal qui était de ne pas pleinement indexer les salaires des employés de la Ville. Cette économie aurait été à nos yeux parfaitement improductive. PopVertsSol dénonce plutôt la politique fiscale du canton qui permet à certaines entreprises de ne pas payer d'impôts sur leurs bénéfices imposables (3,47 milliards en 2006, près de 4 milliards en 2007). Quand on réalise que si une seule entreprise sur notre commune payait sa part d'impôts, le budget 2009 de la Ville serait bénéficiaire !

PopVertsSol annonce que, si le canton n'assume pas mieux ses responsabilités ces prochains mois vis-à-vis de ces entreprises, notre groupe désignera publiquement celles-ci. Pénaliser ainsi l'ensemble des citoyens par une mauvaise redistribution des richesses est plus qu'inacceptable à nos yeux.»

A propos...



Copier-coller

Les technologies de l'information et de la communication contribuent-elles à créer une société plus accessible à tous? Les nouveaux moyens, largement répandus, favorisent-ils les échanges entre le citoyen et les autorités? Bonnes questions. A titre d'exemple, pour les jeunes de 15 ans, l'usage de l'ordinateur est passé de 21 à 30% entre 2000 et 2003. A l'autre extrémité de l'échelle des âges, 37% des personnes de 50 ans et plus utilisent Internet. On le voit, dans le domaine de la société de l'information, la Suisse progresse!

A l'issue de chaque séance du Conseil fédéral, Oskar Leimgruber, chancelier de la Confédération durant les années 1944 à 1951, ne manquait pas, à l'époque, d'afficher sur la porte de la salle, un petit billet avec cette mention: «Il n'y a rien à communiquer au sujet de la séance d'aujourd'hui»...

Au moment où le Canton et les communes, se dotent de lois sur l'information et sur la transparence des activités étatiques, l'Administration fédérale recense, autour des sept départements, près de 300 personnes affectées directement au secteur de l'information.

En fait, et en résumé, les ordinateurs présentent d'intéressantes possibilités de communication professionnelle. Vous pouvez coller des «post-it» au bord de l'écran!

Rémy Voirol

Vente d'ampoules du sapin de Noël

En partenariat avec la Ville de Neuchâtel et Viteos, le Rotary Club de Neuchâtel organise

jeudi 4 décembre de 16 à 21 heures

l'illumination du sapin de Noël de la place de l'Hôtel de Ville.

Le Rotary versera l'intégralité des bénéfices aux Associations RECIF (rencontres, échanges, centre interculturel pour femmes), Les Chatons et Les Perce-Neige.

Un stand proposera du vin chaud et diverses collations et un orchestre de jazz animera cette récolte de fonds.

La Ville officielle

Apprentissages

Choisissez une formation professionnelle de pointe et faites un apprentissage au sein de la Ville de Neuchâtel!

Dès août 2009, le Service des forêts offrira deux places d'apprentissage en qualité de

forestier-bûcheron; forestière-bûcheronne (3 ans)

(Lieu de travail Les Ponts-de-Martel)

Le forestier-bûcheron, la forestière-bûcheronne récolte les bois. Il, elle entretient la forêt et réalise les soins à la jeune forêt; effectue l'entretien des machines et de l'outillage utilisé; collabore à la construction et à l'entretien des chemins forestiers et des abris destinés au public.

Si cette offre de formation vous intéresse, envoyez votre lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae et des copies de vos bulletins scolaires, **jusqu'au vendredi 12 décembre 2008**, à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel
Service des forêts
Fbg du Lac 1
2000 Neuchâtel

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. Bernard Haldimann, garde forestier au **079 637 87 45**.

NB: Avant l'engagement, un stage au Service des forêts est obligatoire.

Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M^{me} Maria Angela Guyot (UDC), présidente.

Y compris la présidente, 39 membres étaient présents: M^{mes} et MM. Olivier Arni (soc), Jean-Charles Authier (PLR), Sandra Barbetti Buchs (PopVertsSol), Alain Becker (PLR), Matthieu Béguelin (soc), Claude Béguin (soc), Céline Béguin (PLR), Amina Benkais (soc), Steven Bill (UDC), Amelie Blohm Gueisaz (PLR), Fabio Bongiovanni (PLR), Sylvain Brossin (UDC), Marc-André Bugnon (UDC), Yves Carraux (soc), Jonas de Pury (PLR), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Monique Ditisheim Hoffmann (PopVertsSol), Martine Docourt (soc), Philippe Etienne (PLR), Thomas Facchinetti (soc), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (soc), François Konrad (PopVertsSol), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (soc), Carole Maeder-Milz (PopVertsSol), Raymond Maridor (soc), Béatrice Nys (PopVertsSol), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (soc), Sabrina Rinaldo Adam (soc), Fabienne Spichiger (PLR), Pierre-Alain Storrer (UDC), Cristina Tasco (soc), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (soc) et Joël Zimmerli (PLR).

Excusés: M. Nicolas Marthe (PLR), M^{me} Dorothée Ecklin (PopVertsSol).

Le Conseil communal était représenté par M. Pascal Sandoz, président (PLR), M^{me} Françoise Jeanneret, vice-présidente (soc), M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol), M^{me} Valérie Garbani (soc) et M. Alain Ribaux (PLR).

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés concernant:

1. les crédits de construction pour l'exercice 2009;
2. le renouvellement et la conclusion d'emprunts pour l'exercice 2009;
3. l'octroi d'une subvention à l'Ensemble symphonique de Neuchâtel;
4. la suppression de la subvention au Drop-In;
5. modifiant l'arrêté concernant la perception de divers taxes et émoluments communaux, du 3 octobre 1988 (adjonction d'un article 64 bis);
6. modifiant l'arrêté concernant la perception de divers taxes et émoluments communaux, du 3 octobre 1988 (modification de l'article 81/1);
7. modifiant l'arrêté concernant la perception de divers taxes et émoluments communaux, du 3 octobre 1988 (adjonction d'un article 77 bis)

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 1^{er} décembre 2008, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'à lundi 12 janvier 2009.

Par ailleurs, le rapport concernant le budget pour l'année 2009, adopté par le Conseil général au cours de cette même séance, peut être consulté à la Chancellerie communale.

Neuchâtel, le 3 décembre 2008.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Pascal Sandoz

Le chancelier,
Rémy Voirol

Marché de l'Avent

Le marché de l'Avent de l'hôpital de La Providence aura lieu **mercredi 10 décembre de 14 à 22 heures** dans la cour de l'hôpital.

Le public pourra découvrir des stands de jouets en bois, bijoux, poterie, sculpture sur pierre, bougies, biscuits de Noël, etc. Petite restauration et soupe aux pois permettront de se restaurer à l'envi...

Il est venu le temps de la répression

La cigarette, nouvelle ennemie N° 1



Laure-Anne Pessina

Alors qu'elle est en passe de devenir persona non grata dans les lieux publics et fermés du canton, la cigarette va voir son coût augmenter d'ici le premier mars 2009 (30 centimes de plus par paquet). Ainsi en a décidé la Confédération. Il faut le reconnaître, la clope n'a plus la cote. Cette tige de tabac n'a pourtant pas toujours été diabolisée. Amie du soldat, accessoire glamour des starlettes de cinéma, elle a coulé d'heureux jours, avant d'être décriée avec force. La vague de répression actuelle, saura-t-elle être une arme efficace, contre une pratique inscrite dans les mœurs?

Il paraît loin le temps où la sèche apportait aux hommes une part de virilité ou d'intellectualité et aux femmes, une subtile dose de sensualité. Jean-Paul Sartre, Serge Gainsbourg, Jacques Brel, tous avaient fait de la fameuse



La traque à la cigarette est lancée et s'annonce impitoyable.

tige leur compagne fidèle. Quant aux soldats du XX^e siècle, ils en usaient allégrement. Au cœur de la guerre, «les cigarettes sont celles sur qui l'on compte pour soutenir son courage et son endurance, face à des situations de stress insupportables»¹, écrit l'auteur américain Richard Klein, dans son ouvrage intitulé *De la cigarette...*

Nuisibles

Le tabac, si glamour, si romanesque, est à présent devenu un sujet

de honte, associé à la puanteur, à la mort. Sur les paquets de cigarettes, figurent des étiquettes dissuasives, martelant que fumer «tue, provoque un vieillissement de la peau, peut altérer le sperme et réduit la fertilité.» En somme, rien de bien reluisant. Par ailleurs, tous les scientifiques et médecins s'accordent, chiffres à l'appui, sur le fait que la fumée active et passive est fortement nocive pour la santé. L'OFS l'affirme: «Parmi les substances qui engendrent une dépendance,

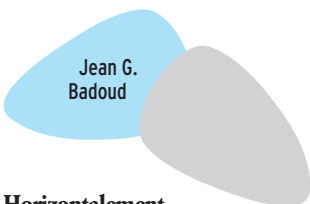
le tabac est de loin la principale cause de mort prématurée et de cancer du poumon.»

La traque

Dans une société qui valorise la santé à l'extrême, tout le romantisme que l'on pouvait attribuer à la cigarette a dès lors disparu. La chasse a commencé et elle s'annonce impitoyable. Comme si, des bistrotts enfumés, s'élevaient d'innombrables voix indignées, celles-là même, peut-être, ironiquement, qui clamaient autrefois: «Il est interdit d'interdire!». Le nouveau système de répression (augmentation des coûts et interdiction dans les lieux publics) saura-t-il convertir les irréductibles? Saura-t-il combattre le pouvoir de séduction de la cigarette, qu'elle possède depuis plus de cinquante ans? Pas sûr. Comme le dit Richard Klein, «chaque fois que le malsain se trouve diabolisé, il devient irrésistible.»² Nous verrons laquelle de ces hypothèses se vérifie. (lap)

¹ Richard KLEIN, *De la cigarette...*, 1995, p.10
² *Ibid.*, p. 302

Les mots croisés de...



Jean G. Badoud

Horizontalement

1. Politicien qui se complaît en intrigues.
2. Canton alémanique. Métal symbolique. Filet lumineux.
3. Plat. Dessinateur belge de BD.
4. Coule. Constituant des chromosomes.
5. Crie comme un cerf. On y parle le malais.
6. Travaux publics raccourcis. Berceau renversé. Il les faut pour gratter.
7. Epreuve une inclination. Faisait écumer nos aïeux.
8. Dans le vent. Se suivent chez le dingue. Région de Suisse.
9. Introduire un élément aléatoire dans un raisonnement.
10. Milieu naturel.

Verticalement

1. Qui se rapporte à une transformation physiologique.

2. Maintenant à Rome. En Saône-et-Loire.
3. Naturaliste suédois. Refus d'ailleurs.
4. Noir et bleu pour Rimbaud. Restitues.
5. Disciple d'un marabout. Non-juif.
6. Le troisième homme. Métaux du groupe des lanthanides.
7. Début d'itinéraire.
8. L'orchestre n'a aucun secret pour elle.
9. Amiral allemand. Unité d'équivalent de dose.
10. Il occupe une haute fonction.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Adressez les solutions sur carte postale uniquement à la Chancellerie, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 9 décembre.**

Le gagnant, désigné par tirage au sort, recevra une modeste récompense.

Parmi les réponses exactes, le tirage au sort a désigné comme gagnante **M^{me} Nicole Fleury**, de Neuchâtel, qui a reçu un livre.

Solution du problème paru le 19 novembre:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	U	N	I	V	E	R	S	I	T	E
2	S	A	L	U	T	A	I	R	E	S
3	T	R	L	O	I	S	O			
4	E	B	E	N	I	S	T	E		
5	N	O	E	L	I	N	E			
6	S	N	O	B	E	N	T			
7	I	N		A	R	I	E	N		
8	L	E		B	A	E	R			
9	E			E	L	I	R	E	Z	
10	S	A	M	E	T		B	I	D	E

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Catherine Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Pascal Solioz, architecte à Neuchâtel (Service des bâtiments de la Ville de Neuchâtel), d'un permis de démolir un bâtiment à la rue des Tunnels 53, article 14433 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte du Service des domaines de la Ville de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 28 novembre 2008 au 12 janvier 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Gérard Corti, architecte à Peseux, d'un permis de construire pour la mise en conformité d'une annexe réalisée sans autorisation 39, rue de Maillefer, article 8431 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Copropriété de Maillefer 39 par la Régie Jouval SA. Les plans peuvent être consultés du 5 décembre 2008 au 19 janvier 2009, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions

Les Lundis des mots

Lundi 8 décembre à 18h30 à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire, place Numa-Droz 3: *Tribune des nouveautés.*

Claudine Houriet, Emanuelle Delle Piane, Thomas Sandoz.

A 20 heures au Cabinet d'amateur, escalier du Château 2: *Protesto!* Lectures spectaculaires.

Festival Maloka 2008

- Jeudi 4 décembre à 19h30 au collège de la Promenade, théâtre.
- Vendredi 5 décembre à 19 heures au péristyle de l'Hôtel de Ville, contes pour enfants et adultes, par Alekos.
- Samedi 6 décembre à 14 heures à la ferme de Pierre-à-Bot, fête de la Lumière.
- Dimanche 7 décembre à 17 heures à l'Eglise St-Nicolas (Vauseyon), cirque Capuchini. Une école de cirque pour enfants de la rue, Cali-Colombie.

La Ville officielle

Chantiers ouverts en ville de Neuchâtel



Chemin des Ribaudes (N^{os} 6 à 14): élargissement de la chaussée; aménagements paysagers; rénovation du réseau électrique; aménagements urbains; tirages de câbles de télécommunication; tirages de câbles vidéo et fibre optique. *Jusqu'à fin décembre.*

Chemin de la Favarge – chemin du Sordet (jusqu'au N^o 15): pose et remplacement de canalisations selon le PGEE (plan général d'évacuation des eaux); rénovation du réseau eau et gaz; rénovation du réseau électrique. *Jusqu'à mi-décembre.*

Avenue des Alpes – chemin des Valangines: aménagement routiers; aménagements extérieurs; plantations; mise en terre d'une ligne aérienne. *Jusqu'à fin décembre.*

Quai Robert-Comtesse (Mala-dièrre sud): installations techniques et couverture de la rampe. *Jusqu'à mi-décembre.*

Rue des Fahys (ouest) – rue du Roc – rue du Rocher (bas): pose et remplacement de canalisations selon le PGEE (plan général d'évacuation des eaux); rénovation du réseau eau et gaz; rénovation du réseau électrique; tirage de câbles vidéo et fibre optique. *Jusqu'à mi-décembre.*

Rue des Fahys (est): modifications du domaine public selon le plan d'alignement; aménagements paysagers; rénovation et distribution du

réseau eau et gaz; rénovation et distribution du réseau électrique; aménagements urbains selon le plan d'alignement; modification des arrêts de bus; tirage de câbles de télécommunications; tirage de câbles vidéo et fibre optique. *Jusqu'à mi-décembre.*

Chaussée Isabelle-de-Charrière – quai Jeanrenaud: travaux préparatoires au tunnel de Serrières. *Jusqu'à fin décembre.*

Commune de Neuchâtel: aménagements paysagers et plantations. *Jusqu'à mi-décembre.*

Gor du Vauseyon (passerelle): remplacement de la passerelle. *Jusqu'à fin décembre.*

Commune de Neuchâtel: réfection de diverses places de jeux. *Jusqu'à mi-décembre.*

Du Nid-du-Crô au Laténium: aménagement des enrochements des berges du lac; aménagement urbain. *Jusqu'à fin décembre.*

Commune de Neuchâtel: taille des arbres d'avenues et élagage. *Jusqu'à fin décembre.*

Commune de Neuchâtel: pose des décorations de Noël. *Jusqu'à fin décembre.*

Quai Léopold-Robert: pose de grilles sur les fosses d'arbres. *Jusqu'à mi-décembre.*

Funiculaire Ecluse-Plan: rénovation du funiculaire. *Jusqu'à fin décembre.*

Echos

■ Vendredi, le Conseil communal sera représenté par M. Daniel Perdriat, directeur de la santé et des affaires sociales, à la réception et séance d'information organisée par le Mouvement des Aînés du canton de Neuchâtel, à l'intention des nouveaux retraités de la Ville.

■ Samedi, M. Alain Ribaux, directeur de la promotion économique, représentera les Autorités communales, aux 10^{es} rencontres de décembre de ID région, Forum citoyen du Haut, à La Chaux-de-Fonds.

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par M. Alain Ribaux, directeur des finances, à l'inauguration du marché artisanal de Noël, sur la place du Port.

■ Lundi, le Conseil communal sera représenté par M^{me} Maria Angela Guyot, présidente du Conseil général, à la 6^e conférence de la Charte européenne des droits de l'Homme, à Genève.

■ Dans le cadre de l'aide technique apportée par la Ville au Tiers-Monde en collaboration avec notre ville jumelée de Besançon, M^{me} Françoise Jeannneret, vice-présidente, se rendra au Burkina Faso du 3 au 10 décembre.

Portes ouvertes aux Caves

Les Caves de la Ville, situées dans la cour nord de l'Hôtel DuPeyrou, avenue DuPeyrou 5, seront ouvertes au public

vendredi 5 décembre de 17 à 21 heures et samedi 6 décembre de 10 à 18 heures

Dégustation de vins sans obligation d'achat, visite des caves par petits groupes.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 24 au 30 novembre 2008

- Température extérieure moyenne: 1.2° C.
- Degrés-jours: 131.6 DJ.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat – Consommation ou au Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20.



Programme cinéma pour la semaine du 3 au 9 décembre

APOLLO 1 032 710 10 33**MADAGASCAR 2**

1^{re} semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me, sa/di 14h, me au ma 16h, 18h, 20h15, ve/sa 22h45, di 10h30.
De Eric Darnell. Première suisse.

APOLLO 2 032 710 10 33**MENSONGES D'ÉTAT**

2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h45, 20h30, je/ve, lu/ma 14h45, ve/sa 23h15.
Acteurs: Leonardo DiCaprio, Russell Crowe.
De Ridley Scott.

APOLLO 2 032 710 10 33**MAMMA MIA!**

13^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me, sa/di 15h.
Acteurs: Meryl Streep, Pierce Brosnan, Amanda Seyfried.
De Phyllida Lloyd. Dernières séances.

APOLLO 2 032 710 10 33**UN PETIT COIN DE PARADIS**

Séance spéciale. 7 ans sug 10 ans.
VF di 10h30 en présence de la réalisatrice.
De Jacqueline Veuve.

APOLLO 3 032 710 10 33**POUR ELLE**

1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h15, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Vincent Lindon, Diane Kruger, Lancelot Roch.
De Fred Cavayé. Première suisse.

APOLLO 3 032 710 10 33**SHOTGUN STORIES**

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 18h15.
Acteurs: Michael Shannon, Douglas Ligon, Natalie Canaday.
De Jeff Nichols. Première suisse.

APOLLO 3 032 710 10 33**MAMMA MIA!**

13^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF di 10h45.
Acteurs: Meryl Streep, Pierce Brosnan, Amanda Seyfried.
De Phyllida Lloyd. Dernière séance.

ARCADES 032 710 10 44**JAMES BOND 22 - QUANTUM OF SOLACE**

5^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au ma 15h15, 17h45, 20h15, ve/sa 22h45.
Acteurs: Daniel Craig, Judi Dench, Mathieu Amalric.
De Marc Forster.

ARCADES 032 710 10 44**CONNAISSANCE DU MONDE**

Pour tous. VF je 16h, 20h.
Thème: « L'Everest », histoires et passion sur le toit du monde.
Réalisé et commenté par Pierre Dutriez.

BIO 032 710 10 55**L'ÉCHANGE**

4^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF je/ve, lu 14h30, me au lu 20h30, sa/di 17h30. VO s-t fr/all. me au ve, lu/ma 17h30, ma 14h30, 20h30.
Acteurs: Angelina Jolie, John Malkovich, Michael Kelly.
De Clint Eastwood.

BIO 032 710 10 55**HIGH SCHOOL MUSICAL 3: NOS ANNÉES LYCÉE**

7^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me, sa/di 15h.
Acteurs: Zac Efron, Vanessa Hudgens.
De Kenny Ortega. Dernières séances.

REX 032 710 10 77**ROCKNROLLA**

1^{re} semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h30, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Gerard Butler, Tom Wilkinson, Mark Strong.
De Guy Ritchie. Première suisse.

REX 032 710 10 77**HOME**

8^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Isabelle Huppert, Olivier Gourmet.
De Ursula Meier. Derniers jours.

STUDIO 032 710 10 88**MESRINE: L'ENNEMI PUBLIC N° 1**

3^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 14h45, 20h15.
Acteurs: Vincent Cassel, Ludivine Sagnier, Mathieu Amalric.
De Jean-François Richet.

STUDIO 032 710 10 88**7^e CIEL**

2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr. me au ma 17h45.
Acteurs: Ursula Werner, Horst Rehberg, Horst Westphal.
De Andreas Dresen.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

**Hôpital Pourtalès et Maternité:**

N° principal: tél. 032 713 30 00.
Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.
Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Services industriels – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Alzheimer, section neuchâteloise, antenne téléphonique, lundi, mercredi, jeudi, de 14h à 17h, tél. 032 729 30 59; groupe de contact, tous les derniers jeudis du mois de 19h30 à 21h (rue du Seyon 2) (3^e étage).

Amnesty International, groupe de Neuchâtel (case postale 48, 2001 Neuchâtel), tél. 032 724 56 45.

ANAAP – Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique. Permanence psycho-sociale l'après-midi: « Le Déclic », rue du Plan 19, « Le Nouvel Horizon », Beau-Site 29, La Chaux-de-Fonds. Groupes d'entraide, groupe des proches. Renseignements au N° de tél. 032 721 10 93, réunions le mardi, une fois par mois, de 20h à 21h30.

ANPP – Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes. Jean-Christophe Berger, secrétariat ANPP, rue de l'Ecluse 57, tél 079 767 93 03, e-mail: info@anpp.ch.

ANSB – Association neuchâteloise de services bénévoles (rue Louis-Favre 1), du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30, tél. 032 724 06 00: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnement de personnes en fin de vie, etc.

APEN – Association des Parents d'Elèves de Neuchâtel (case postale 1625, 2001 Neuchâtel), apen@bluemail.ch, www.apen-ville.ch

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

Soins et aide à domicile

Centre de santé de Neuchâtel et environs

Service de soins infirmiers à domicile et de soins ambulatoires, service d'aide familiale, passage Max-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, lu-ve de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du samedi 6 et dimanche 7 décembre – 2^e dimanche de l'Avent

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène. Du lundi au vendredi de 18h à 18h30, méditations œcuméniques de l'Avent.

Temple du Bas: di à 10h15, culte méditatif. Jeudi 10h, méditation, salle du refuge. Ve 5 décembre à 12h, repas communautaire.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 10h30, culte avec la Présence Afrique Chrétienne.

Est:

Maladière: sa 6 décembre à 18h, culte « Parole & Musique » pour le temps de l'Avent: *Un ange vous parle* (Luc 1, 26-38) avec l'ensemble de hautbois « Les Follastries », avec sainte cène. M. R. Märki à l'orgue.

Ouest:

Serrières: di à 10h15, culte avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde: 7. Dezember 17 Uhr, Andacht mit anschl. Imbiss im Kirchengemeindehaus Poudrières 21, Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: sa à 17h, messe des familles. Di à 10h30, messe. Di à 17h, messe en espagnol.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{re} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): je 4 décembre à 19h30, prière du soir à La Chaux-de-Fonds. Di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.



L'instantané de Stefano Iori...



... Journalistes au Conseil général





Terre des hommes

aide à l'enfance - www.tdh.ch

Concert de chorales

**Dimanche 21 décembre 08,
17 h, Temple du Bas, Neuchâtel**

Entrée libre. Collecte à la sortie

«Le coup de Joran» (enfants)
«Le Madrigal» (adultes)

en faveur du programme
«Enfants en situation de rue»
au Bangladesh





Le tunnel autoroutier qui reliera Neuchâtel à Auvonnier, permettant l'évitement de Serrières, devrait s'ouvrir dès 2013

« Tout le monde y gagne »

Le paysage du sud de Serrières est en passe de se modifier radicalement. La déviation routière qui permettra la réalisation de l'entrée est du tunnel de Serrières, est en voie de construction. Retour sur l'avancement des travaux de l'A5, avec Adrien Pizzera, chef du projet du tunnel de Serrières. A 38 ans, cet ingénieur civil EPFL est un habitué des travaux autoroutiers. Il s'est notamment occupé de l'assainissement du tronçon Cornaux-La Neuveville.

Les travaux durent depuis le mois d'avril, quand seront-ils terminés ?

Le tunnel de l'A5, à Serrières, devrait s'ouvrir au printemps 2013. Ensuite, nous nous occuperons de tous les aménagements extérieurs comme les plantations par exemple, qui constituent une part des compensations écologiques. Il s'agira également de réaménager la route cantonale actuelle, qui passera à deux voies avec piste cyclable.

Où en êtes-vous au niveau des travaux, actuellement ?

Nous avons dévié le trafic et attaqué le terrassement du côté d'Auvonnier, de manière à ce que nous puissions commencer, début mars, à percer le tunnel. Par la suite, le pont de Fleurette, qui traverse actuellement l'autoroute à Auvonnier et dont l'accès est réservé aux véhicules de chantier, permettra d'évacuer les matériaux d'excavation du tunnel. Ils seront traités et stockés provisoirement au bord du lac,



puis évacués par bateau. Une partie de ces matériaux sera utilisée pour le remblayage de part et d'autre des futurs ouvrages. Le solde sera acheminé, soit à la cimenterie de Juracime de Cornaux, soit à St-Aubin où il sera noyé.

Quelles sont les difficultés que ce chantier présente ?



« Le projet émane de la nécessité d'avoir des routes nationales et cantonales séparées. »

D'une part, nous construisons un ouvrage à proximité d'un axe routier avec un important trafic journalier, dont nous devons garantir la fluidité. Par ailleurs, nous sommes coincés entre le tram et la falaise. Une des manœuvres que nous avons entamée ces jours-ci illustre bien cette difficulté. Côté Serrières, nous disposons encore de moins de place qu'à Auvonnier et la route actuelle se trouve précisément à l'endroit de notre future fouille. Nous allons donc devoir dévier les voies du tram côté lac pour pouvoir construire une déviation routière à l'emplacement actuel du Littorail, ce qui est prévu pour les vacances de Pâques 2009. Seulement pour ce faire, le côté nord-ouest du port de Serrières devra être remblayé. Quant aux arbres sis le long du port, ils seront enlevés cet hiver, puis replantés à la fin des travaux, comme le demande le Service des parcs et promenades de la Ville.

Si la fabrique de tabac Philip Morris n'avait pas existé, ces travaux auraient-ils eu une chance de voir le jour ?

Oui, car le projet émane de la nécessité d'avoir des routes nationales

et cantonales séparées. Aujourd'hui, la route cantonale et l'autoroute ne font qu'une. S'il y a un pépin, un accident ou si l'on avait dû effectuer de gros travaux d'assainissement sur cette route, cela aurait créé des embouteillages monstrueux, vu la densité du trafic sur ce tronçon et l'absence d'itinéraire de délestage. Lorsque les travaux seront terminés, il sera possible de dévier le trafic sur l'une ou l'autre de ces voies de circulation (route cantonale ou autoroute, dans le tunnel), sans que cela pose problème.

Ce n'est donc pas de l'argent jeté par les fenêtres ?

Pas du tout ! Avec son autoroute coupée par une route cantonale, Neuchâtel est un cas particulier en Suisse. Si vous circulez de Lausanne à Genève ou ailleurs en Suisse romande, vous n'êtes pas contraints de sortir de l'autoroute ou d'y dépasser un cycliste ou un tracteur. Au départ, nous voulions même construire un tunnel plus long que ce qui est prévu (environ 800 mètres), mais l'Office fédéral des routes a estimé que cela aurait été trop onéreux. Il faut dire que sur les 155 millions de francs que coûte l'opération, 88% est pris en charge par la Confédération, le reste (18,6 millions) étant pris en charge par le Canton.

Concrètement, qui va bénéficier de ces travaux ?

Tout le quartier de Serrières, les automobilistes neuchâtelois, les pendulaires... tout le monde en somme. Il y aura aussi moins de bruit pour les riverains. Et puis le tunnel, ainsi que le réaménagement de la route cantonale, devant la fabrique Philip Morris, favoriseront le développement du tram, dont les voies pourraient être doublées, si les TN le souhaitent.

La densité du trafic va-t-elle augmenter ?

Non. Par contre, il y aura beaucoup moins de passages sur la future route cantonale. Actuellement, 44'300 véhicules en moyenne circulent sur cette route tous les jours, du lundi au vendredi. Aux heures de pointe, ce chiffre se monte même à 4500 véhicules par heure. A terme, la plupart de ces automobilistes circuleront dans le tunnel. La fréquentation de la nouvelle route cantonale tombera alors à environ 5000 véhicules par jour.

Comment les riverains réagissent-ils aux travaux ?

De manière très positive. Nous avons des contacts fréquents avec eux et



des séances d'information ont été organisées. Je reçois parfois des coups de téléphone pour l'obtention de renseignements, les gens sont plus intéressés que méfiants. Il est tout de même vrai que lorsque nous avons commencé à taper dans le rocher avec le brise-roche, cela en a surpris plus d'un. Mais tout est contrôlé et nous avons équipé la maison la plus proche de sismographes. Le bruit et les vibrations sont mesurés, car nous devons respecter les valeurs légales.

Laure-Anne Pessina